

En ce qui concerne la prescription de formation ...

L'utilisation de l'offre de formation repose très fortement sur les relais sociaux et les médiateurs institutionnels qui sont chargés de repérer, informer, et éventuellement accompagner les personnes en difficulté dans l'utilisation des savoirs fondamentaux. Les Missions locales, les ANPE, et les travailleurs sociaux sont les principaux prescripteurs de formation.

En 2003, 2262 personnes ont été orientées vers les ASF, dont 448 par les ML, 325 l'ANPE, 358 par les services municipaux.

L'initiative personnelle, c'est à dire la demande de formation autonome, sans prescription déclarée reste importante avec un taux de 16,9 %. La répartition localisée des prescriptions montre des implications très diversifiées des différents services : forte participation des services sociaux municipaux dans le Finistère, participation très contrastées des services des Conseils Généraux, implications toujours inégales des Missions locales et de l'ANPE.

La prescription Mission locale a nettement progressé, passant de 399 à 448 sur l'ensemble régional. Mais cette avancée n'est pas uniforme et certaines structures traduisent une constante et regrettable imperméabilité aux enjeux de la lutte contre l'illettrisme.

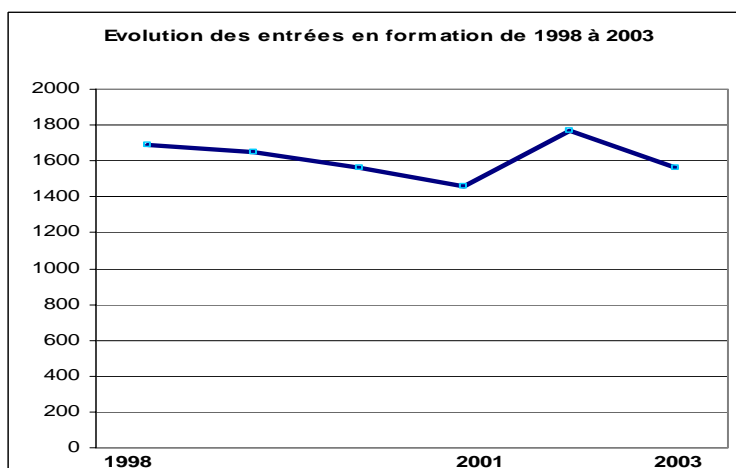
En ce qui concerne les entrées en formation ...

Le volume des entrées (tableau en annexe 2) en formation est un indicateur d'impact sur les populations concernées. Il est donc intéressant de le mettre en perspective sur les 5 dernières années.

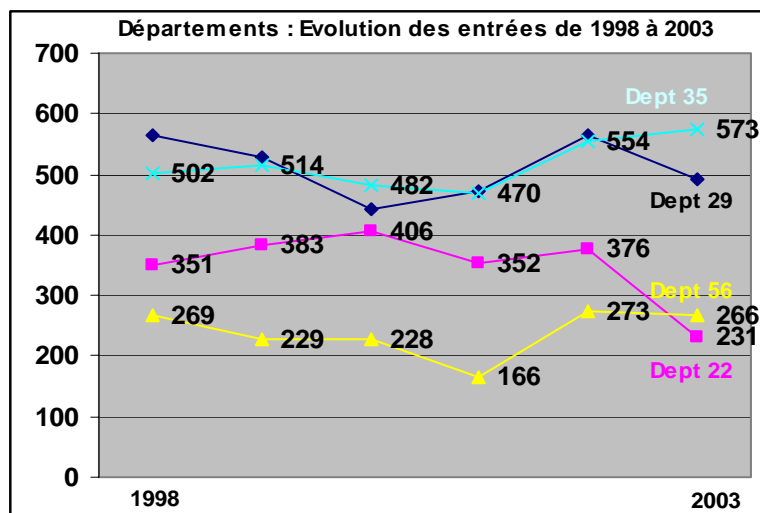
Deux points de difficultés ont ralenti l'activité du réseau : le gel des crédits d'Etat jusqu'en octobre, et la fermeture pendant 9 mois d'un ASF ; celle-ci représente une baisse de 120 personnes de l'effectif des Côtes d'Armor.

C'est un total de 1 563 personnes qui sont entrées en formation en 2003.

ASF	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total région	1687	1653	1558	1461	1768	1563



Sur les 4 départements, seul l'Ille et Vilaine enregistre un flux d'entrées à la hausse. Le Morbihan et les Côtes d'Armor se situent à un niveau d'impact inférieur à la moitié des 2 autres départements.



En ce qui concerne l'activité de formation ...

Le nombre total de personnes en formation (apprenants en formation au 1^{er} janvier, plus les nouvelles entrées sur 12 mois) est de 2108, dont 259 - soit 12 % étaient en alphabétisation.

2016 positionnements ont été réalisés en amont des cursus.

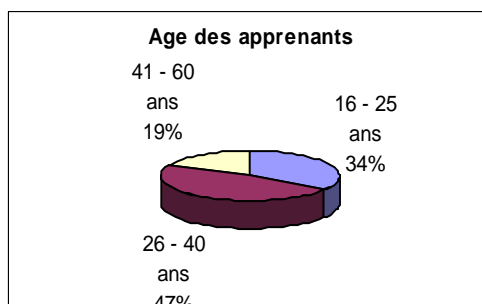
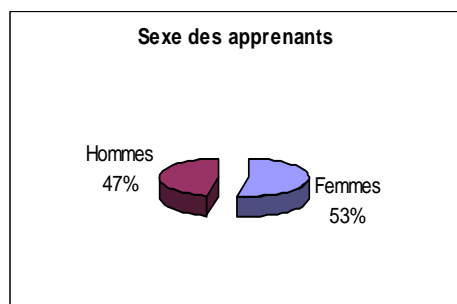
270 472 heures de formation ont été réalisées, soit 128 heures en moyenne par apprenant.

L'activité de formation peut-être très diversifiée ou très ramassée sur un type de public, et seule la source des financements renseigne sur la typologie des publics accueillis. Les agréments SIFE sont déterminants pour l'activité de l'atelier. En règle générale, le volume de public accueilli est un indicateur de développement plus significatif que le nombre d'heures réalisés.

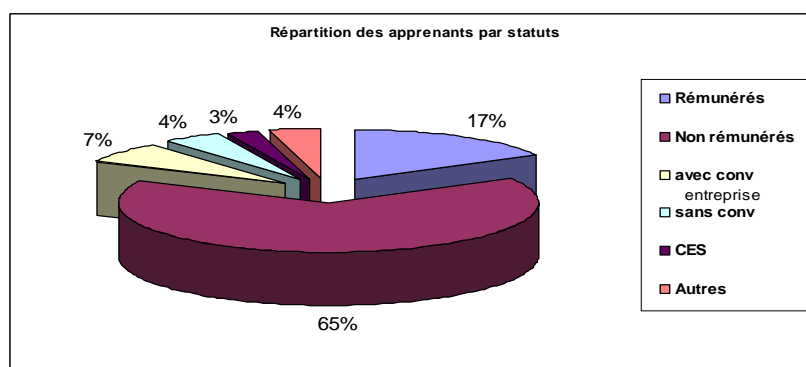
En ce qui concerne les apprenants ...

Les hommes représentent 47 % de l'effectif, les femmes 53 %. La dominante féminine est un peu plus prononcée en alphabétisation où les femmes sont représentées à 56 %.

Pour ce qui concerne l'âge, 1/3 relève de la tranche 16-25 ans, la moitié est dans les 26-40 ans et 20 % dans les 40-60 ans.

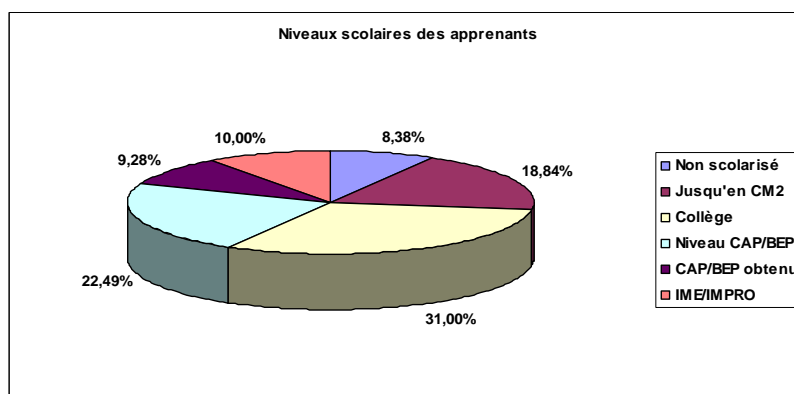


Le statut des apprenants démontre une fréquentation volontaire non rémunérée à hauteur de 65 %. Les 7 % de salariés avec convention d'entreprise traduisent une progression des ASF en milieu de travail. Mais seuls 4 à 5 ateliers font l'essentiel de ce marché.

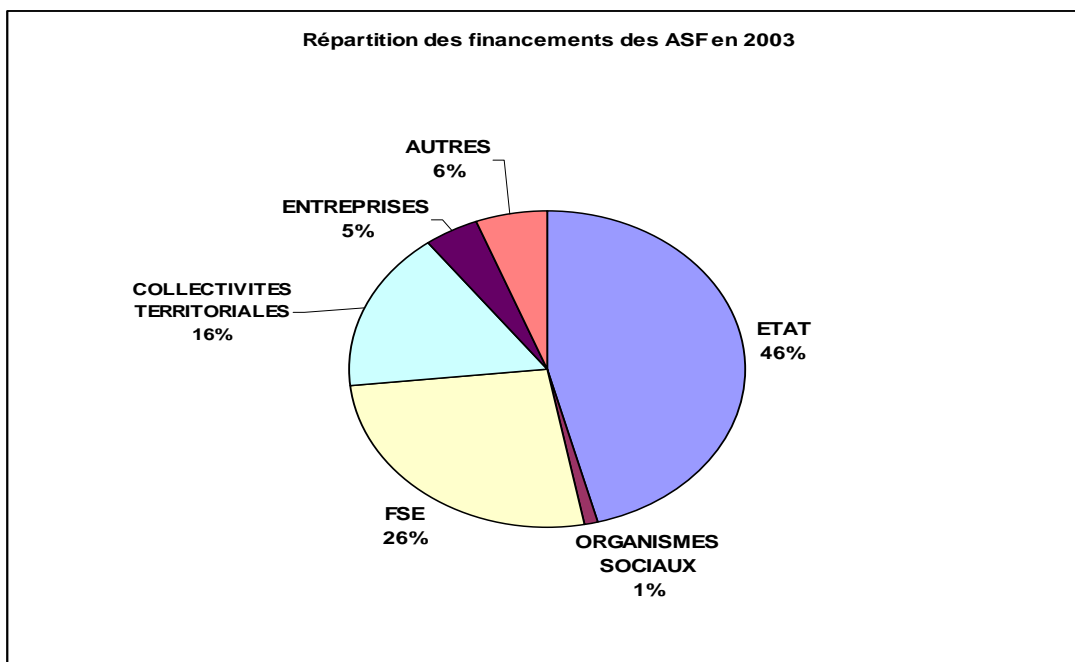


Les personnes non scolarisées représentent en général une faible partie de la population en formation, n'excédant pas 10 %. Cette proportion pourrait évoluer avec le développement des actions d'alphabétisation.

1/3 de l'ensemble est de niveau CAP ce qui représente une part conséquente de la population. Celle-ci peut venir dans les ASF pour chercher ou retrouver des compléments de formation.

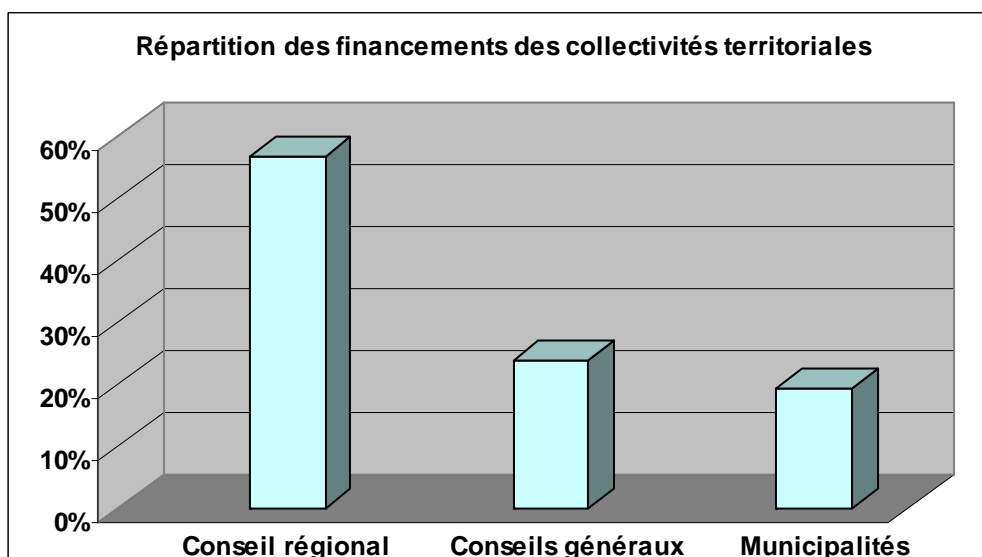


En ce qui concerne les financements



Les financements d'Etat avec le FSE représentent 70 % et constituent une proportion trop importante des moyens du réseau. Les Collectivités territoriales participent de manière très inégale : seules 5 municipalités (Brest, Quimper, Lannion, Loudéac et Vitré)

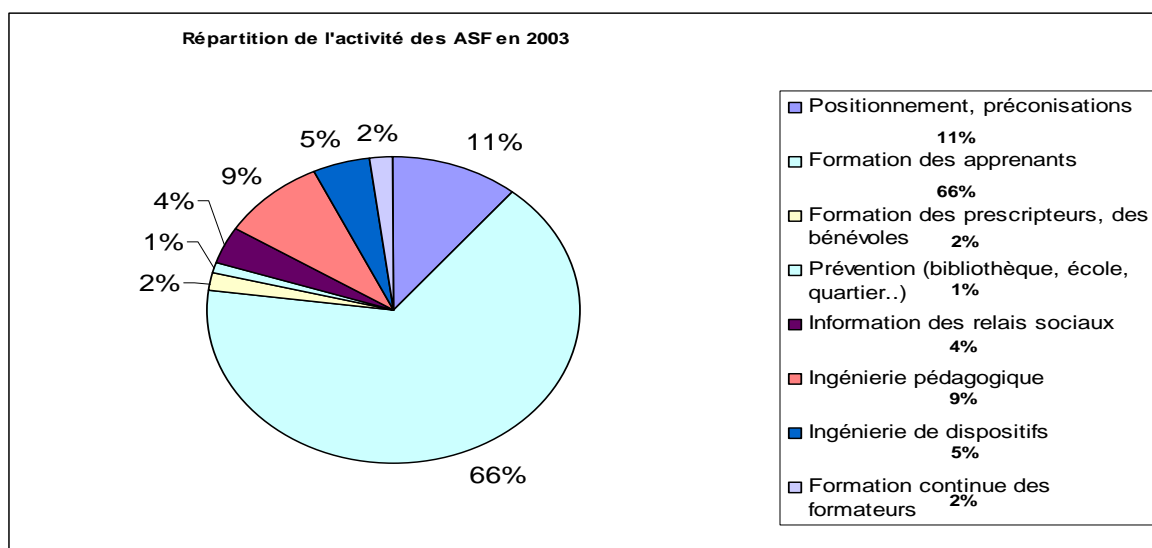
3 Conseils Généraux (Finistère, Côtes d'Armor et Morbihan) financent les ASF .
3 ASF seulement ont un financement significatif des entreprises.



En ce qui concerne les champs d'intervention des Ateliers des Savoirs Fondamentaux ...

L'intervention des ASF ne se limite pas à la seule transmission de connaissances. Ils contribuent également à la prévention de l'illettrisme, la sensibilisation de l'environnement professionnel pour le repérage et l'accompagnement, la construction d'outils pédagogiques.

Le public ciblé reste cependant le principal bénéficiaire de l'activité, puisque le positionnement et la formation représentent 77 % des interventions des formateurs.



51 220 heures-formateur ont été dispensées en 2003.

En synthèse ...

Plus de 2000 personnes ont bénéficié des prestations des ASF pour une durée moyenne de 128 heures par stagiaire. Cette durée ainsi que l'impact sur la population sensiblement identique à l'année 2002 montre que la majorité des structures du réseau n'a pas encore intégré le mode de fonctionnement préconisé par le contrat-cadre régional.

Les différentes difficultés de financement, les incertitudes qui lui étaient associées, n'ont fait que ralentir les initiatives visant des changements.